



Présents

Enseignants : Mme Rolland, Mme Cotton, M. Laville, Mme Four, Mme Baert, M. Exertier

Parents: Mme Vincent, Mme Eyraud, Mme Cartalade, Mme Bidaux, M. Burte

Mairie : Mme Favillier (adjointe aux affaires scolaires) M. Barthalay (Educateur sportif)

Sou des Ecoles : Mme Staron

CSC Malraux : Mme Bouvier

Absents excusés

M. Faure (IEN)

Mme Béal (responsable des affaires scolaires en Mairie)

M. Guerrero (Maire)

M. Chatagnat (enseignant)

M. Claveri (DDEN)

Ordre du jour

1. Actions pédagogiques en cours
2. Effectifs à la rentrée 2019
3. Aide apportée aux enfants dyslexiques et dysorthographiques
4. Classes transplantées 2020
5. Aire herbeuse de la cour
6. Questions diverses

1. Actions pédagogiques en cours

*Bilan du ski scolaire*

Celui-ci est positif. Cette activité a permis cette année à 12 élèves de CE2 et CM1 de découvrir cette activité sportive.

*Bilan des interventions Art-pop*

Les interventions Art Pop n'ont pas fait l'unanimité au sein des parents d'élèves et des enseignants. Un bilan sera réalisé en fin d'année scolaire avec les autres écoles de Jarrie.

*Projet « Vélo citoyen »*

La classe de CM1/CM2 participera au projet USEP « vélo citoyen » sur les deux dernières périodes de l'année. Un déplacement à vélo jusqu'à Voreppe est prévu le 7 juin via les pistes cyclables de l'agglomération.

2. Effectifs à la rentrée 2019

Niveaux	CYCLE II			CYCLE III		Total
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes						5
Effectifs 2018/2019	23	28	27	25	18	121
Montée pédagogique	19	23	28	27	25	122
Entrées	0	0	0	0	0	0
Sorties probables	0	0	0	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>28</b>	<b>26</b>	<b>25</b>	<b>121</b>



École élémentaire du Louvarou  
1205 rue Général de Gaulle  
38560 JARRIE  
Tel 04 76 72 00 99  
Mail ecoloulouvarou@wanadoo.fr

**Compte rendu du conseil d'école du 12 février 2019**

### 3. Aide apportée aux enfants dyslexiques et dysorthographiques

Dans le cadre des aides proposées aux enfants dyslexiques, l'utilisation de stylos lecteurs est expérimentée dans les classes de CM.

Des logiciels de dictée orale, et de lecture de texte vont également être mis à l'essai par les enseignants. Un point sera fait en fin d'année scolaire pour pérenniser les dispositifs efficaces.

### 4. Classes transplantées 2020

Les projets de classe nature ou de neige sont débattus, l'idée étant d'organiser un séjour pour 4 classes (du CE1 au CM2).

La subvention municipale serait de 6 euros par élève et par jour, sous réserve d'un accord du conseil municipal sur le budget 2019.

Le Sou des Ecoles accordera une subvention exceptionnelle de 13 euros par élève pour le séjour.

### 5. Aire herbeuse de la cour

Beaucoup d'enfants se salissent les vêtements en hiver car ce terrain est très boueux. La consigne donnée aux enfants est de ne pas y aller quand celui-ci est plein de boue. Ce terrain a déjà été engazonné à deux reprises sans succès. Une demande d'engazonnement pour l'été prochain sera faite prochainement auprès des services techniques. Elle nécessitera sans doute de décaisser une partie du terrain pour le compléter en terre végétale auparavant, ainsi qu'une fermeture de l'aire jusqu'en octobre.

### 6. Questions diverses

Concernant la sécurisation du parking de la maternelle, le trottoir va être élargi au niveau de la haie pendant les vacances de février 2019. Le grillage sera donc reculé à cette occasion et 4 places de stationnement vont être créées au début du chemin de la Garoudière. Ces travaux seront pris en charge par la commune.

L'aménagement du parking relève de la compétence de la Métro. La commune est dans l'attente qu'un projet satisfaisant lui soit présenté.

Concernant le fonctionnement du permis à points de cantine, les parents sont informés par le biais du carnet de liaison qu'ils doivent signer en cas de perte de points. Ils sont convoqués en mairie quand l'enfant a perdu 6 points.

En cas de difficulté pour reprendre les évaluations avec leur enfant, il est demandé aux parents de se rapprocher de l'enseignant de la classe pour qu'une solution leur soit proposée.

L EXERTIER